

CNIEG

Votre retraite, notre métier

Créer son compte CTA en 3 étapes

**La CNIEG vous accompagne
pas à pas !**

Votre entreprise est redevable de la Contribution Tarifaire
d'Acheminement (CTA) ?

Le site de la CNIEG évolue et vous permet désormais de déclarer
votre CTA en ligne.

Dans votre compte, retrouvez vos services :

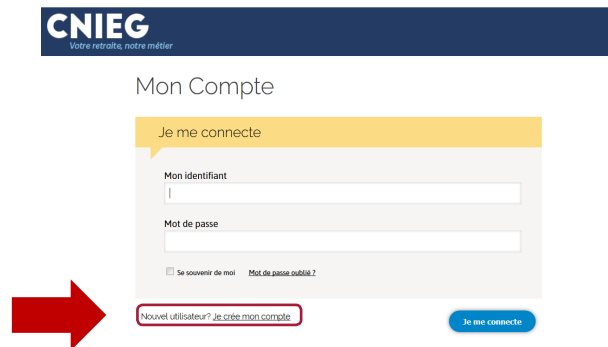
- Consulter les informations liées à la CTA
- Consulter les formalités de la CTA
- Déclarer ma CTA
- Suivre mes demandes en cours
- Gérer mes accès
- Consulter mes documents

3 étapes pour créer son compte CTA

1

Créez votre compte CTA

- Sur le site www.cnieg.fr, cliquez sur **Accéder à mon compte** et choisissez l'onglet « [Je suis déclarant CTA](#) »
- Cliquez sur **Je me connecte** et allez sur « Nouvel utilisateur ? Je crée mon compte ».



The screenshot shows the Cnieg website header with the logo and tagline 'Votre retraite, notre métier'. Below it is the 'Mon Compte' section. A yellow box titled 'Je me connecte' contains two input fields for 'Mon identifiant' and 'Mot de passe', along with a 'Se souvenir de moi' checkbox and a 'Mot de passe oublié ?' link. A red arrow points to a link below the form that says 'Nouvel utilisateur ? Je crée mon compte'. A blue 'Je me connecte' button is also visible.

- Saisissez vos données personnelles. Notez que :
 - Vous créez l'identifiant de votre choix
 - Votre numéro de Siren doit être saisi sans espace
 - Vous créez votre mot de passe selon les règles de sécurité *.
- Puis cliquez sur **Je crée mon compte** et acceptez les conditions générales d'utilisation.
- Vous allez ensuite recevoir un mail pour valider l'ouverture de votre compte. Attention, vous disposez de 5 minutes pour valider votre demande en cliquant sur le lien.

2

Demandez votre habilitation CTA

- Une fois connecté(e) à votre compte CTA, cliquez sur « Mes accès, gérer », cliquez sur **Je commence**
- Vérifiez la saisie du formulaire et validez.
- Votre demande d'habilitation à la CTA est terminée. Vous recevrez la confirmation de votre habilitation par mail, dans les plus brefs délais.

3

Déclarez votre CTA

- Dès la réception de votre habilitation, connectez-vous à votre compte à l'aide de votre identifiant et mot de passe.
- Choisissez « Ma CTA, déclarer », puis cliquez sur **Je commence**. Choisissez le type de déclaration et la période, et ajoutez vos informations/opérations. Avant de valider votre déclaration, vous visualiserez un récapitulatif et recevrez une confirmation de son envoi à la Cnieg.

* Votre mot de passe doit être composé d'au moins 8 caractères, dont un caractère spécial, un chiffre, une lettre majuscule et une minuscule.